

Renforcer les systèmes de santé



Le renforcement des systèmes de santé permet d'accéder à une offre de soins complète, structurée dans toutes ses composantes et centrée sur les usagers.

Cette approche englobante consiste à agir simultanément sur les 6 piliers essentiels des systèmes de santé identifiés par l'Organisation mondiale de la santé : les ressources humaines en santé ; les produits médicaux, vaccins et autres technologies ; l'offre de soins ; les systèmes d'information sanitaire ; le financement de la santé ; la gouvernance et les politiques de santé.

Agence publique de coopération technique internationale, Expertise France contribue au renforcement des systèmes de santé en étroite collaboration avec les pays partenaires, en les accompagnant dans la mise en œuvre des priorités fixées dans leurs plans sanitaires nationaux.

EXPERTISE FRANCE MOBILISE DE L'EXPERTISE SUR

- **Les ressources humaines en santé :** formation des personnels de santé (médecins, pharmaciens, paramédicaux, communautaires), des gestionnaires d'hôpitaux et des autorités de contrôle et de régulation ; mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)
- **Les médicaments :** amélioration de la gestion des approvisionnements et des stocks, lutte contre les faux médicaments
- **Les systèmes d'information et l'e-santé :** élaboration de stratégies numériques en santé, développement de la télémédecine, mise en place de systèmes d'information pour la gestion des médicaments et renforcement des capacités de surveillance épidémiologique
- **La gouvernance institutionnelle et hospitalière :** réforme hospitalière, projet d'établissement, projet médical, projet de service, management hospitalier et gestion financière et logistique

NOS PROJETS

C2D Côte d'Ivoire - Appuyer le ministère de la Santé

2016-2018 – 3 M € (AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT)

Expertise France a été sollicitée en janvier 2015 par le ministère de la Santé ivoirien pour fournir un appui technique sur plusieurs volets :

- 1) Élaboration du **code de santé publique**,
- 2) Mise en place de la **réforme hospitalière**,
- 3) Développement et **renforcement des capacités** de l'Inspection générale de la santé,
- 4) Mise en place d'un **système de contrôle et de régulation** des établissements et des professions sanitaires dans le secteur privé.

PRISMS – Renforcer l'hygiène hospitalière

2017-2020 – 3,7 M € (UNION EUROPÉENNE)

Ce projet vise à renforcer la **qualité et la sécurité des soins au Burkina Faso**, via une amélioration de l'hygiène hospitalière. À terme, il doit permettre une **meilleure prise en charge des patients** et une **meilleure protection du personnel soignant**, contribuant ainsi à augmenter le niveau de confiance des usagers. Au total, 21 établissements bénéficient de ce projet sur l'ensemble du pays.



RAM – Lutter contre la résistance aux antimicrobiens en Guinée

2018-2020 – 450 000 € (MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ)

Avec l'appui de la Direction nationale des laboratoires et de l'Institut national de santé publique guinéens, Expertise France conduit un projet pilote dans 3 hôpitaux de référence du pays, dans le but d'**instaurer un premier cadre réglementaire multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens**.

MEDISAFE – Lutter contre les médicaments falsifiés

2018-2022 – 3,9 M € (UNION EUROPÉENNE)

La production, le trafic et la consommation de médicaments falsifiés constituent une **menace pour la sécurité et la santé publiques**. Expertise France dirige un consortium européen destiné à **renforcer les capacités de 11 pays** (Burundi, République démocratique du Congo, Ghana, Ethiopie, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Zambie et Malawi) à prévenir, détecter et fournir une **riposte nationale et régionale appropriée** aux médicaments falsifiés.



MPACOS – Mettre les patientes au cœur de la santé primaire au Tchad

2019-2022 – 4 M € (AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT)

Par l'**amélioration de l'offre de soins** (obstétriques, gynécologiques, pédiatriques) et la **sensibilisation à la planification familiale et aux droits des femmes**, ce projet adopte une approche de renforcement des systèmes de santé impliquant les communautés, les soignants et les équipes cadres.



Agence publique, **Expertise France** est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030. **En savoir plus : www.expertisefrance.fr**



Contact

Antoine PEIGNEY, directeur du département Santé :
antoine.peigney@expertisefrance.fr

Partner with
France™

*Avec la France